

SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

*Projet de service 2020 – 2024**

AXE 1 Contribuer à améliorer la qualité des parcours scolaires, le bien vivre à l'école et la culture de l'égalité fille-garçon

AXE 2 Contribuer à réduire les écarts de réussite liés aux origines sociales en favorisant l'accès aux droits des élèves et des familles dans une démarche d'équité adaptée au public. (Universalisme proportionnel)

AXE 3 Contribuer à favoriser l'alliance école parents pour le bien être des élèves

*Le projet de service sera amené à évoluer en fonction des orientations du futur projet stratégique académique

AXE 1 Contribuer à améliorer la qualité des parcours scolaires et le bien vivre à l'école

PRIORITES NATIONALES


- **La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République**, fait de l'amélioration du climat scolaire une priorité « pour refonder une École sereine et citoyenne ».
- **Circulaire de mission SSFE** « les missions du service social en faveur des élèves s'exercent dans le cadre des priorités nationales suivantes : Contribuer à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage en agissant sur les facteurs sociaux et éducatifs à l'origine des difficultés, en proposant un accompagnement social, en facilitant, si besoin est, une intervention précoce d'autres services spécialisés ; »
- **Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance - Circulaire du 5 septembre 2019 : plan de lutte contre les violences scolaires**
- **Création des Groupe Académiques Climat Scolaire MENE1607984C** circulaire n° 2016-045 du 29-3-2016 MENESR – DGESCO
- Accompagner les élèves dans leurs apprentissages et la construction de leur parcours pour une meilleure insertion sociale et professionnelle :
- Renforcer la transmission des valeurs de la République
- Lutter contre toutes les formes de violence, de harcèlement.
- Faire de l'éducation à la santé un levier pour la réussite des élèves et la réduction des inégalités sociales

PRIORITES ACADEMIQUES

- **Projet stratégique académique Axe 1 Objectif 1.1** – « Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle et garantir l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
Leviers : - Développer l'épanouissement des élèves par le sentiment de sécurité et d'appartenance, le développement de l'autonomie, de l'engagement, la connaissance en actes des valeurs de la République, un climat scolaire apaisé. - Développer les compétences et les partenariats des équipes pédagogiques, éducatives et médico-sociales pour engager une prise en charge réussie et constructive des élèves à besoins éducatifs particuliers et des cas complexes. - Développer les Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté Départementaux (CDESC), leviers de construction des parcours santé et citoyenneté »
- **Projet Académique Axe 1- Objectif 1.3** – Assurer des parcours de réussite pour chacun
Leviers : " Favoriser la persévérance en encourageant l'engagement des élèves dans l'École, en développant l'alliance avec les parents autour de l'ambition scolaire pour leurs enfants et en prévenant le décrochage scolaire."
Développer l'implication des enseignants et notamment les professeurs principaux, au sein des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire. (GPDS), véritables leviers pour prévenir toutes les formes de décrochages dans et hors la classe.
Renforcer la dimension inclusive de l'école à l'égard des élèves à besoins éducatifs particuliers en accompagnant les équipes pédagogiques et en développant les partenariats avec les acteurs de la diversité

PRIORITES DU SSFE

- Circulaire de mission

- 1. Champ d'intervention, missions et fonctions (1-2)** « Le service social en faveur des élèves ... Il vise à aider l'élève à construire son projet personnel qui a pour objectif général l'entrée aussi satisfaisante que possible dans la vie adulte sous ses aspects professionnels, sociaux et humains. Il œuvre, par une approche globale, à l'amélioration de la qualité de vie des élèves au plan social, familial, sanitaire, économique, culturel et à leur assurer des conditions favorables à leur réussite, concourant à instaurer un climat scolaire serein et un cadre protecteur. Il accompagne les élèves dans la construction de leur parcours scolaire et dans l'acquisition de leur autonomie, en favorisant le développement de leurs compétences psychosociales. »
- **Projet de service académique** 

Critères d'évaluation des actions menées : enquête climat scolaire dans les établissements engagés dans la démarche /Nombre d'élèves participant à des actions Education citoyenneté-climat scolaire, Violences - jeux dangereux- harcèlement, Lutte contre discriminations, Prévention décrochage - Insertion sociale et professionnelle/ Nombre d'élèves absentéistes/ Nombre de parents ayant participé à une action/information

AXE 1 Contribuer à l'améliorer la qualité des parcours scolaires et le bien vivre à l'école

OBJECTIFS	OBJECTIFS SPECIFIQUES	Descriptif (base des thématiques des fiches actions)
<p>Contribuer à l'amélioration du Climat scolaire et à la promotion de l'égalité fille garçon</p> <p>Participer à la lutte contre toutes les formes de violences</p> <p>Porter les valeurs de la laïcité</p>	<p>Participer à la prévention de toutes les violences notamment sexistes et sexuelles</p> <p>Evaluer le bien-être et le vécu de l'enfant à l'école dans toutes les interventions sociales individuelles ou collectives.</p> <p>Accompagner individuellement ou en équipe des élèves victimes de violence en lien avec les familles, l'équipe éducative et les partenaires extérieurs.</p>	<p>==> CESC /actions collectives; projet d'établissement... sur les questions de harcèlement, sexisme renforcement de la confiance en soi, respect de soi et des autres, éducation aux droits, laïcité , égalité fille garçon, discriminations...</p> <p>==> Pour ce faire, l'AS s'appuie sur la relation individuelle ou collective avec l'élève en prenant notamment en compte la place particulière des filles, des garçons et l'analyse croisée des regards avec les membres de la communauté éducative et prend en compte la place particulière</p> <p>.==> harcèlement, protection de l'enfance</p>
<p>2 Prévenir et accompagner les ruptures scolaires</p>	<p>Participer au repérage et à la prise en charge précoce des absences</p> <p>-Participer à l'accompagnement de l'élève et de sa famille dans la construction et l'appropriation du projet scolaire.</p> <p>-Accompagner dans la compréhension des dispositifs, la découverte des structures et des aménagements pédagogiques avec une vision globale de l'élève.</p> <p>-Participer aux instances et groupes départementaux et académiques institutionnels ou interinstitutionnels concernant les élèves à besoins spécifiques</p>	<p>.==> partenariat avec la vie scolaire, participation au GPDS, commissions de suivi...</p> <p>.==>Consultation des logiciels de suivi de scolarité l'ENT, Pronote, autre....</p> <p>. ==> Orientation vers les professionnels, vers des partenaires, donner l'information,</p> <p>.==> rencontrer systématiquement les élèves et les familles dans le cadre du dispositif Relais, internat éducatif, EREA, tous dispositifs de retour à l'école.</p> <p>.==>Se rendre disponible auprès des familles (courrier type) dans le cadre d'orientation vers des parcours spécifiques ou personnalisés (mini-stages de découverte professionnelle , de PAFI et/ou de passerelles entre les formations, CVE,CDOA...)</p> <p>⇒ Commissions cas complexes, absentéisme, décrochage, CVE, dispositif relais...</p>
<p>3 Permettre aux élèves et à leurs familles d'être acteur du parcours scolaire</p>	<p>Participer à l'information des jeunes et de leur famille dans une démarche d'école promotrice de l'égalité des chances par des actions collectives ou des accompagnements plus spécifiques pour les familles en grande précarité</p> <p>Orienter les jeunes vers les dispositifs extérieurs en optimisant les liens avec les structures existantes et adaptées à leurs besoins</p>	<p>.==> participation ou animation de permanences, de réunions collectives dédiées à la connaissance de l'école, à la mallette des parent, à l'Ecole Ouverte aux Parents pour la Réussite des Elèves (EOPR), cellules de positionnement des élèves allophones nouvellement arrivés</p> <p>.==> mission locale, point info jeune, CAP Santé jeune, « chemins d'avenir », maisons de quartier, associations sportives, d'éducation populaire... par ex fiche action répertoire des organismes cités précédemment par bassin auxquels pourraient se référer les AS</p>

AXE 2 Contribuer à réduire les écarts de réussite liés aux origines sociales en favorisant l'accès aux droits des élèves et des familles dans une démarche d'équité adaptée au public. (Universalisme proportionnel)

PRIORITES NATIONALES

- **Réduire les écarts de réussite liés aux origines sociales** (loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation de l'école de la République) :
- **Bourse nationale de collège circulaire n° 2018-086 du 24-7-2018 MEN - DGESE B1-3 - DAF D2**: « ...les équipes de direction des établissements doivent mobiliser tous les acteurs sur l'information des familles et l'accompagnement spécifique, ce qui inclut une démarche incitative auprès des familles en grandes difficultés sociales et/ou matérielles. Au regard des publics accueillis par l'établissement, cet accompagnement doit permettre de réduire les situations de non-recours aux bourses nationales pour des familles qui pourraient en bénéficier » **simulateur de bourse**
- **Stratégie Nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**
 - Cinq engagements pour un modèle social de l'émancipation
 - L'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté
 - Garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants
 - Un parcours de formation garanti pour tous les jeunes
 - Vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité
 - Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi

PRIORITES ACADEMIQUES

- **Implication de l'académie dans la stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pauvreté**

- Thématique 2 : petite enfance
- Thématique 5 : accès à l'alimentation
- Thématique 6 : santé
- Thématique 7 : réussite scolaire
- Thématique 8 : obligation de formation
- Thématique 9 : sortants de l'aide sociale à l'enfance
- Thématique 10 : insertion (dont orientation)

- **Projet stratégique académique Objectif 1.2** – Encourager la collaboration pluridisciplinaire dans l'élaboration des projets pour développer le sens des apprentissages et lutter contre les inégalités
Leviers Valoriser et motiver tous les élèves par l'accès à des parcours éducatifs variés qui s'appuient notamment sur des partenariats avec les structures locales.
Donner à chaque élève la possibilité d'effectuer au moins une mobilité internationale durant sa scolarité secondaire...

PRIORITES DU SSFE

- **Circulaire de mission** « ...L'assistant de service social ... Son action s'adresse à tous les élèves dans le cadre de la prévention et de la réussite éducative pour tous et vise plus particulièrement ceux les plus en difficultés
.... Il conseille les élèves et leurs familles pour favoriser l'accès aux droits et lutter contre le non-recours aux prestations. Il concourt à l'activation des aides financières internes et externes à l'éducation nationale. Il participe notamment à la définition des modalités d'attribution des fonds sociaux et apporte un avis technique sur les situations sociales »

- **Projet de service académique** 

Critères d'évaluation : écart CSP Boursiers, nombre de rapports d'évaluation sociale en lien avec l'accès aux droits, Nombre de parents ou d'élèves ayant participé à des actions d'information sur les droits (permanences dossiers de bourse...) Nombre d'élève MNA ou jeunes majeurs étrangers non accompagnés »
Mijeurs » / Nombre d'élèves ayant participé à des actions d'information sur l'accompagnement vers l'autonomie

AXE 2 Contribuer à réduire les écarts de réussite liés aux origines sociales en favorisant l'accès aux droits des élèves et des familles dans une démarche d'équité adaptée au public. (Universalisme proportionnel)

OBJECTIFS	OBJECTIFS SPECIFIQUES	Descriptif (base des thématiques des fiches actions)
<p>1 Soutenir le projet scolaire par l'amélioration de l'accès au droit</p>	<p>Participer à l'information, l'orientation des élèves et de leurs familles sur les différents dispositifs et démarches administratives en mettant en place des actions spécifiques</p> <p>Travailler individuellement avec les élèves et leur famille la question de la scolarisation loin du domicile et favoriser ainsi la continuité du parcours scolaire</p> <p>Préparer à l'autonomie notamment financière les futurs étudiants, apprentis et les majeurs isolés.</p>	<p>=> information : dans les classes, ENT, réunion de parents... sur les Bourses, Fonds social, aides extra légales.... => permanences dédiées pour un accompagnement individuel</p> <p>.=> accompagnement social des familles et des élèves à la construction du projet scolaire (ambition scolaire pour les garçons comme pour les filles) et à sa mise en œuvre,</p> <p>.=>> Informations pratiques sur les établissements, les lieux d'hébergement, .=>> Information et accompagnement sur les aides possibles etc...</p> <p>.=>> travail au niveau académique avec le CROUS/Banque de France/ étudiants CESH sur un outil d'information en direction des futurs étudiants.</p> <p>.=>> animer des réunions d'information autour des aides facilitant la vie des futurs étudiants et apprentis.</p>
<p>2 Aller vers les familles les plus éloignées des dispositifs de droit commun</p>	<p>Faciliter l'actualisation des connaissances : -des ASFE sur l'évolution réglementaire (prestations), les dispositifs internes et externes -et des partenaires sur les dispositifs spécifiques EN pour faciliter l'accès aux droits</p> <p>Analyser les indicateurs de non-recours au droit pour repérer les familles qui pourraient avoir besoin d'une information plus spécifique</p> <p>Créer du lien avec ces familles et les accompagner dans leur demande d'ouverture de droits</p>	<p>Promouvoir la connaissance réglementaire des dispositifs internes et externes en lien avec les partenaires pour faciliter l'accès aux droits (formation) par ex des rencontres régulières et institutionnalisées localement avec les partenaires (CAF, CD, DDDF, CIDFF, association de quartier, associations ex ATD quart monde, Forum réfugié.) inscription dans des réseaux de travail (parentalité, MNA,...)</p> <p>Campagne de bourse=> informer les partenaires des infos éducation nationale</p> <p>.=>> A travailler avec l'établissement, (Chef d'établissement, service d'intendance...) demande de fonds social, demande de bourse, impayés cantine, absence de fournitures scolaires...</p> <p>.=>> développer des actions pour aller vers ces familles afin de les accompagner dans leur demande d'ouverture de droits par des mises à disposition directes, par des rencontres au plus près des lieux de vie (au domicile, dans une association, centre social...)</p> <p>.=>> Participer/favoriser l'accès au numérique en respectant la charte éthique sur l'accompagnement par les assistants sociaux</p>
<p>3 Sensibiliser l'école et ses partenaires aux problématiques de précarité des élèves de l'établissement (volet social de l'établissement)</p>	<p>Faire connaître les indicateurs de pauvreté de l'établissement au niveau de la communauté éducative</p> <p>Sensibiliser à la prise en compte de la précarité dans la démarche pédagogique auprès des équipes éducatives.</p>	<p>.=>> par exemple rapport d'activité nombre de demandes Fonds social/indice de positionnement social/ nombre d'intervention d'accès au droit par l'AS, taux de boursier/CSP etc...</p> <p>.=>> cf formation ESPE par les assistants sociaux du SSFE</p>

AXE 3 Contribuer à favoriser l'alliance école parents pour le bien-être des élèves

PRIORITES NATIONALES

Redynamiser le dialogue avec les parents :

« Accompagnement à la parentalité, mallette des parents, espaces parents, généralisation des ENT, élèves en situation de handicap, information sur les droits, renforcement du dispositif "Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants" ... les parents sont des membres à part entière de la communauté éducative. Le dialogue avec les enseignants et autres personnels de chaque école et établissement est assuré ... »

Représentation des parents d'élèves siégeant dans les organismes collégiaux institués auprès du ministre et des autorités académique circulaire n° 2017-032 du 1er mars 2017

Le rôle et la place des parents d'élèves Décret n°2006-935 du 28 juillet 2006

PRIORITES ACADEMIQUES

Projet Académique Axe 1 - Objectif 1.3 – Assurer des parcours de réussite pour chacun

Levier : Favoriser la persévérance en encourageant l'engagement des élèves dans l'École, en développant l'alliance avec les parents autour de l'ambition scolaire pour leurs enfants et en prévenant le décrochage scolaire."

Groupe parent académique

PRIORITES DU SSFE

- Circulaire de mission

« ... - soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative, mettre en place des actions de soutien à la parentalité dans le cadre de la scolarité et concourir au renforcement de la coopération entre l'école et les parents, notamment avec les parents les plus éloignés de la culture scolaire, en mobilisant si besoin le réseau partenarial ; ... Il recherche la mobilisation des élèves et celle de leurs parents dans la résolution des difficultés rencontrées et établit tout contact utile avec les membres de l'équipe éducative et les services extérieurs à la demande ou avec l'accord des élèves et/ou de leur famille...
Il impulse des actions visant le développement de la coopération entre l'école et les parents. Il participe à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation des élèves et de formation des personnels du Rep+ dans son domaine de compétences.
Un accent est porté sur l'accueil des parents, le soutien à la parentalité et sur les actions renforçant la coopération entre l'école et les parents dans le cadre de la coéducation

- Projet de service académique

Critères d'évaluation : Nombre de familles ayant fait appel au service social/ Nombre de parents ayant participé à des actions d'information (sur l'école – les changements de cycle – mallette des parents – café des parents etc...) / Nombre de familles ayant participé à l'OPRE

AXE 3 Contribuer à favoriser l'alliance école parents pour le bien être des élèves

<p>1 Permettre aux familles de s'inscrire dans une véritable coéducation en leur facilitant l'accès à l'école</p>	<p>Informier les familles et les élèves sur le rôle du service social</p> <p>Participer à la prise en compte de la Coéducation dans le projet d'établissement</p> <p>Faciliter les changements de cycle primaire/ collège ; collège/Lycée et les accueils spécifiques</p>	<p>.==>les permanences et les missions de l'AS distribuées à la rentrée inclus dans le dossier d'inscription (document commun à élaborer) ; Bulletin trimestriel de liaison établissement-famille communiqué par le biais de l'ENT, OPRE etc...</p> <p>.==> Participer au développement de la communication, de l'accueil des parents, de leur participation à la vie de l'établissement : Espace parent, Malette des parents, Projet Ecole-Famille, duo gagnant, Faciliter l'accès des parents au numérique ENT</p> <p>. ==> accueil des 6^{ème}, 2nd, internat de réussite ==>participation réunion de liaison CM2 /6ème</p>
<p>2 Favoriser la mise en œuvre d'actions de soutien aux parents d'élève</p>	<p>Accompagner, soutenir les parents dans les périodes de transitions ou complexes</p> <p>S'inscrire dans des dispositifs et/ de réseaux de partenaires avec les institutions du territoire sur la question de la parentalité</p> <p>Participer, impulser des actions collectives en lien avec l'accompagnement à la parentalité</p>	<p>.==> Accompagnement individuel : séparation, place de l'enfant lors des ruptures familiales, changement de territoire, compréhension de l'adolescence...</p> <p>.==> passerelle, schéma départemental des services aux familles (enfance, jeunesse, parentalité/REAAP)</p> <p>.==> café des parents...actions thématiques sur la gestion des adolescents, ce qu'est un ado, l'égalité fille garçon etc. formations</p>
<p>3 faciliter l'accompagnement des familles en rupture pour réduire l'impact sur la scolarité de l'élève</p>	<p>Aller vers les familles dont les problématiques impactent la scolarité des enfants (pour évaluer avec eux leurs besoins et y répondre au plus près).</p> <p>Mener des actions de médiation sociale</p>	<p>.==> Visite à domicile, mise à disposition, liaison avec les équipes d'établissement et les partenaires extérieurs...</p> <p>.==> enfant/parent ; parent/parent, parent/école, pour recentrer sur les besoins de l'élève</p> <p>.==> barrière de la langue, familles accompagnées par d'autres institutions (PJJ, CD...) ; familles éloignées de l'école par leur histoire personnelle et/ou leur culture...</p>